

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Août

Elections législatives du 20 août

Candidats

1^{re} Circonscription de Cahors

LÉON TALOU, républicain.

MUNIN-BOURDIN, rallié.

JEAN BESSIÈRES, socialiste.

2^e Circonscription

D^r EMILE REY, républicain.

ARTHUR DE VALON, réactionnaire.

GOURDON

JULES MANY, républicain.

ALBERT LACHÈZE, républicain.

J.-A. COCULA, radical.

FIGEAC

DEL PON, républicain.

LOUIS VIVAL, radical.

Marquis DE LENTILLAC réactionnaire.

D^r LACAMBRE, socialiste.

LE DEVOIR DE VOTER

Nous lisons dans le *Temps* :

Nous avons vivement déploré que, cette fois encore, on fût obligé de procéder au renouvellement de la Chambre, précisément à l'époque la plus incommode de l'année. Cette date du 20 août est surtout désastreuse pour les candidats dont les opinions répondent le mieux à celles des classes moyennes de la population. Depuis quelques semaines, en effet, un grand nombre d'électeurs favorables à ces idées, sont partis pour la campagne, les villes d'eaux, le bord de la mer ou l'étranger. La température exceptionnellement torride qui nous

accable, n'a pu que hâter et généraliser cette exode accoutumée. Reviendra-t-on voter le 20 août et le 3 septembre ? Quittera-t-on la fraîcheur des bois, de la brise marine, s'infligera-t-on l'ennui et la dépense d'un déplacement, pour quelques-uns considérable, afin de remplir son devoir de citoyen.

Plusieurs, assurément, sont, d'ores et déjà, bien décidés à revenir. Mais s'il en est — et la chose, hélas ! ne semble guère douteuse — qui hésitent, qui se « tâtent », comme on dit vulgairement, et se sentiraient assez disposés à écouter les voix amies cherchant à les détourner du voyage, nous les supplions de résister à ce conseil, de ne point trop songer aux douceurs d'une villégiature ininterrompue, mais de réfléchir à la gravité de la prochaine consultation et à la part de responsabilité qui incombe à chacun des membres du corps électoral.

Car il ne s'agit pas, dans les circonstances actuelles, de se prononcer simplement, comme jadis, pour ou contre la République. Jusqu'à présent, la question constitutionnelle était presque seule en jeu, et, si, dans certaines circonscriptions, on avait tout d'abord à choisir entre deux ou trois nuances républicaines, au second tour ces distinctions s'effaçaient. Dès lors, les abstentions, quoique toujours regrettables, n'offraient pas, pour les collèges où les républicains étaient sûrs du succès, un véritable danger : on devait triompher plus ou moins brillamment. Il n'en va plus de même aujourd'hui.

Dans combien de circonscriptions la lutte s'engagera-t-elle entre la monarchie et la République ? Qu'on nous montre les braves arborant ouvertement, comme M. Calla, l'épithète de « candidat monarchiste » ? Non, la vérité c'est que partout ou presque partout, le suffrage universel ne rencontrera devant lui que des républicains, mais des républicains attachés à des politiques très différentes. On demandera à la nation

comment elle veut être gouvernée. Les divers partis : républicain conservateur, républicain modéré, républicain radical ou socialiste, viennent d'exposer dans les journaux, dans les réunions et dans les affiches leurs opinions sur la direction à donner aux affaires du pays. Les élections, comme nous l'avons tant souhaité, vont se faire dans une parfaite lumière : chaque groupe pourra compter ses partisans.

Mais, pour que ce dénombrement soit authentique et probant, pour que l'on puisse savoir avec exactitude de quel côté inclinent les sympathies, les aspirations de la majorité, n'est-il pas évident qu'il faut que chaque électeur dépose son suffrage le jour du scrutin et qu'en de pareilles conjectures toute défection ressemblerait à une trahison ? Les troupes de nos adversaires figureront au grand complet : radicaux et socialistes seront à leur poste, n'en doutez pas. Nos amis auront-ils seuls la mauvaise fortune de se voir abandonnés par une partie des leurs et de livrer bataille avec des contingents très incomplets ?

Cet appel est d'autant plus justifié qu'on demande pour la dernière fois de sacrifier ses aises à l'accomplissement d'un devoir si nécessaire. Avant de se séparer, en effet, le Parlement a décidé que la prochaine législature durerait, par exception, 4 ans 1/2 afin que, dans l'avenir, on put procéder au renouvellement en avril et en mai.

A ce moment de l'année, tout le monde sera à ses affaires, dans son milieu habituel, et le vote n'exigera aucun dérangement sérieux. Mais demain et le 3 septembre, il faudra faire un énergique effort.

Quel est le bon citoyen sincèrement dévoué aux idées d'ordre, de liberté et de progrès rationnel qui le refusera, en songeant, d'une part, qu'il le doit strictement à son parti, à ses convictions, à sa conscience et, d'autre part, que cet effort sera certainement le dernier ?

même, s'il ne se procurait pas ce luxe qu'il voyait étinceler à Paris.

L'usurier, au lieu de rester quinze jours « dans la capitale », y demeura un mois et demi. La grosse somme d'argent dont il était porteur lui donna vite sinon des amis, du moins des relations intimes.

On l'initia à une existence calme, abondante, dont il n'avait pas même l'idée. Si bien qu'en quittant Paris, il poussa un gros soupir, et qu'au retour, il trouva la Bique hideuse. Quant à Germance, son règne était fini. Elle ressemblait si peu aux femmes jeunes, élégantes et jolies que M. Mascaret avait vues.

La gouvernante comprit tout. Pendant sa domination, elle avait eu l'art de grappiller un petit capital : pendant les quatre derniers mois de son séjour chez l'usurier, elle trouva moyen de se faire céder par lui deux ou trois créances hypothécaires, que son mal re jugeait de peu de valeur, et dont elle se promit bien de tirer le plus possible.

Puis, comme les explications devenaient de plus en plus aigres, et que Germance savait à merveille de quoi l'usurier était capable quand il était ivre, un beau matin, elle le planta là sans aucune explication.

M. Mascaret n'eût que le temps de la regretter : il alla s'installer au château de Marfat, décidé à changer son genre de vie. Il était riche, colossalement riche ! Rien ne l'empêchait donc de vivre comme ceux dont il avait envié l'existence, lors de son voyage à Paris.

Pourtant, il ne tarda pas à voir qu'en Périgord, l'argent n'est pas tout, et que la considération ne

Socialistes et anarchistes

Un nouveau congrès socialiste — le besoin ne s'en faisait nullement sentir — vient de s'ouvrir à Zurich. Il paraît que la première séance a été passablement troublée et que l'on a même échangé des horions.

On aurait tort, cependant, de croire que ce sont les différents groupes socialistes qui se sont livrés entre eux à ces pugilats, probablement plus serrés et plus énergiques que les arguments qu'ils ont coutume d'apporter dans leurs discussions sur la sociologie pour prouver la nécessité de transformer l'organisation de la société. Ce sont les anarchistes, paraît-il, qui ont provoqué ce tumulte.

Il s'agissait de savoir si les partisans de l'anarchie seraient admis à prendre part aux séances du congrès.

Les socialistes étaient divisés sur ce point. On dut, pour résoudre la question, avoir recours à un scrutin. La majorité des voix se prononça contre l'admission qui avait été auparavant vigoureusement combattue par M. Bebel, le socialiste bien connu.

De là, grande colère des anarchistes qui refusent de quitter la salle. On dut, pour les mettre dehors, avoir recours à la force.

Cet incident, qui semble par lui-même assez insignifiant, a cependant une portée d'une importance incontestable, car il prouve de la façon la plus évidente, non seulement que les socialistes réprouvent les agissements et les doctrines des anarchistes, mais qu'ils entendent n'avoir aucune solidarité ni aucune compromission avec eux.

En se séparant ainsi ouvertement et avec éclat des amis de Ravachol et autres dynamitards, les socialistes ont agi sagement, car ils ont prouvé, une fois de plus, non seulement qu'ils réprouvent les crimes abominables commis au nom de l'anarchie, mais qu'ils ne désirent faire triompher leurs idées que par le moyen pacifique et légal du bulletin de vote, du suffrage universel.

Le socialisme est un parti politique et il entend être considéré comme tel ; tandis

qu'il suit pas toujours les plus gros sacs. La haute bourgeoisie, fière avec raison de son lustre ancien, y voit la noblesse : elle connut vite le passé du nouveau venu, et repoussa ses avances avec une hauteur de dédain qui blessa le coquin en plein cœur. Le respect des paysans, séduits toujours par la fortune, ne put le consoler.

Il accumula en vain les platitudes sur les platitudes, faisant des visites qu'on ne lui rendait jamais : rien ne put triompher de la froideur méprisante qu'on lui témoignait.

Il crut bêtement qu'en changeant son nom, il obtiendrait un meilleur résultat : il s'appela d'abord M. Ch. Mascaret (de Loignac), puis M. Ch. Mascaret de Loignac ; puis M. Ch. M. de Loignac, et enfin par un dernier avatar qui modifiait le C. et l'H du prénom, il devint M. le comte de Loignac.

Ces diverses métamorphoses, aussi nombreuses que celles d'Ovide, eurent pour résultat de faire rire aux éclats ceux auxquels ce gentilhomme de fraîche date prétendait en imposer.

Par contre, elles augmentèrent encore son influence sur les gens de la campagne.

Celui-ci désespérait d'en arriver à ses fins auprès de la noblesse et de la bourgeoisie qui représentait l'opposition, quand on lui donna un conseil pratique. Il était en procès avec la veuve du baron de Nagaret. Mascaret n'avait qu'une chose à faire, renoncer au procès et épouser la fille réduite à la misère. Ses voisins de campagne, en considération de sa femme, consentiraient à se départir de leurs rancunes.

M. Mascaret accepta. Le notaire de la famille de Nagaret força l'usurier à reconnaître à son

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

VIII

UN DÉBUT DANS LA VIE

Gertrude, pendant ce concubinage, était restée assise près du piano. A la vue des lampes, elle se leva. Le salon se trouvait subitement éclairé. Alors, elle jeta les yeux sur M. de Loignac qui la regardait, mordue au cœur par un sinistre pressentiment.

Où avait-elle déjà vu cet homme ? Cet être petit, trapu, au visage glabre, semé çà et là de plaques roussâtres, aux dents blanches qui avançaient, au front fuyant, semblait pour elle quelque chose qui restait son épouvantail... C'était M. Mascaret... ce bon M. Mascaret devenu le comte de Loignac !

Gertrude recula, effarée, devant la sinistre apparition de son passé...

IX

L'ACCUSATION

L'histoire de ce bon M. Mascaret était bien simple.

que l'anarchie n'est qu'un ramassis d'individus qui se servent du masque politique pour commettre des délits de droit commun et arriver à leur fin : la destruction de l'ordre social par la violence et le crime.

Ces pêcheurs en eau trouble, ces négateurs audacieux de la propriété, des devoirs sociaux et des principes qui servent de base à l'organisation sociale actuelle, sont des fauteurs de désordre, des révoltés que le pouvoir a le droit de mettre dans l'impossibilité de nuire quand ils ont l'audace de passer de la théorie à la pratique. Il n'est personne assurément qui oserait contester à la société le droit de prendre les mesures qu'elle juge nécessaire contre les entreprises criminelles de ceux qui cherchent à la terroriser et à la bouleverser. Une nation ne saurait être à la merci de quelques gredins qui prétendent faire litière des lois, de la justice et du droit.

Aussi nous comprenons que les socialistes se soient empressés de les expulser de leur congrès, afin de bien faire comprendre au monde politique tout entier qu'ils n'ont rien de commun avec eux.

Jamais d'ailleurs il n'est venu à l'esprit d'un homme tant soit peu au courant des diverses doctrines politiques du moment de confondre le socialisme et l'anarchie.

Néanmoins, cette manifestation du parti socialiste avait son utilité, car elle aura pour résultat de réduire à l'avance à néant toutes les accusations ou les suppositions que l'on aurait pu formuler au sujet de ses tendances et surtout au sujet des moyens à l'aide desquels il entend faire triompher ses principes. Ces moyens, on les connaît. Ce sont, nous l'avons dit, des moyens pacifiques et légaux, le bulletin de vote ; mais il pouvait peut-être rester sur ce point quelques doutes dans certains esprits. Aujourd'hui ce doute n'est plus possible. Personne ne saurait plus confondre le socialisme et l'anarchie.

Maintenant, nous ne prétendons pas que les doctrines socialistes soient toutes irréprochables et applicables dès maintenant. Non. Les socialistes sont en quelque sorte les éclaireurs de l'avenir, et ils oublient peut-être un peu trop souvent que le progrès ne se réalise pas du jour au lendemain et que les meilleures réformes sont ordinairement celles qui ont été longtemps étudiées et mûries avant d'entrer dans le domaine de la pratique.

Chi va piano va sano et chi va sano va lontano, dit un proverbe.
Et rien n'est plus vrai.

INFORMATIONS

Mort du docteur Charcot

Une nouvelle qui causera la plus douloureuse émotion dans les milieux scientifiques est parvenue mercredi soir à Paris.

Le docteur Charcot, le chef de l'école de la Salpêtrière, est mort subitement mercredi matin, dans les environs d'Avallon, où il était parti en villégiature samedi dernier.

Les détails manquent encore sur cette fin que rien ne faisait prévoir. Tout ce qu'on sait, c'est que l'éminent professeur qui, à son départ de Paris était en excellente santé, a été trouvé mort dans son lit par deux de ses anciens élèves, les professeurs Debaube et Strauss, qui l'accompagnaient.

Seul un télégramme laconique a appris le malheur qui les frappe à Mme et Mlles Charcot, en ce moment dans leur propriété de Neuilly.

On croit que M. Charcot a succombé à une an-gine de poitrine.

L'auteur des célèbres travaux sur la pathologie du système nerveux était un Parisien. Il était né le 29 novembre 1825, il avait donc soixante-huit ans seulement.

Le docteur Blanche

Le docteur Blanche vient de mourir. Il était, en même temps qu'un homme de science, une physionomie parisienne des plus connues.

Il avait 73 ans, mais il avait gardé jusque dans ces derniers temps, la vigueur, l'activité et aussi la gaieté d'un jeune homme.

C'est aux suites d'un cancer intestinal que le docteur Blanche a succombé dans sa célèbre maison d'Auteuil.

L'état de M. Lockroy

M. Lockroy, qui est d'un tempérament très nerveux, a eu dans la nuit de mardi à mercredi, une syncope. Dans son entourage, on s'est montré inquiet et une consultation, à laquelle présidait M. le professeur Germain Sée, a eu lieu jeudi après-midi.

Voici le texte même du bulletin qui a été rédigé à la suite de cette consultation :

« La plaie est placée juste en face de la pointe du cœur. On le voit nettement aujourd'hui.

» Elle présente une plaie gangreneuse (eschare) de quinze millimètres carrés, légèrement allongée.

» Autour de la plaie, il y a pénétration de l'air extérieur dans la peau (emphysème sous-cutané).

» Il y a, de plus, une inflammation très vive du tissu cellulaire, dans une étendue de huit à dix centimètres carrés.

» Du reste, l'état général est satisfaisant.

« Signé : Professeur GERMAIN SÉE, D^r MÉNARD, D^r BAUDRON. »

Mme Lockroy, qui se trouvait à Vichy, est arrivée dans la nuit.

La grève générale

Zurich, 17 août.

Voici la solution donnée par la commission du congrès socialiste, chargé d'examiner la question de la grève générale :

« Considérant que les grèves ne peuvent être entreprises avec succès que dans des circonstances spéciales et dans un but spécial qui ne peuvent

lui gardait dans cette maison, c'était la honte. Elle comprit qu'elle avait été victime d'une odieuse machination, elle se souvint de mille détails auxquels, jusqu'alors, elle n'avait pas attaché d'importance. Ce Dumesnil l'avait suivie à la piste depuis Barcelone comme un gibier qu'on veut forcer.

Elle remonta dans la chambre qu'on lui avait destinée ; sa résolution était prise : elle quitterait cette maison sans hésiter. Quand ? dès le lendemain.

Partir le soir même, il n'y fallait pas songer. Mais dès que le jour serait venu, elle prendrait le premier prétexte plausible et partirait.

M. Mascaret, devenu le sire de Loignac, avait conservé ses bonnes habitudes d'autrefois. La petite table chargée de fioles de liqueurs, que M. Dumesnil avait fait dresser, lui était destinée.

Dans les premiers temps cependant, quand il espérait encore triompher des justes dédains de ses voisins de campagne, il avait introduit quelques modifications dans ses façons d'être. Mais, depuis que tous ses efforts étaient demeurés infructueux, il avait repris quelques-unes de ses grossières coutumes.

Il fumait la pipe dans son salon, étendait sur ses meubles de soie ses boîtes de chasse crottées, et semblait prendre à plaisir de rendre encore plus frappante la différence qui existait entre ses mœurs journalières et le luxe qui l'entourait.

L'une des tyrannies qu'il exerçait le plus volontiers, c'était d'obliger sa femme d'être présente quand il s'enivrait de toutes ses forces, chaque soir. Il lui reprochait alors tout, jusqu'au peu de

pas être déterminés d'avance ; qu'une grève universelle n'est déjà pas praticable à cause du développement économique si différent dans les divers pays, mais que, dès qu'elle est praticable, elle n'est plus nécessaire ;

» Considérant de plus que, même la grève générale restreinte à un seul pays ne peut avoir de résultat lorsqu'elle est faite pacifiquement, parce que, d'abord, les grévistes seraient les premiers à mourir de faim et contraints à capituler et qu'une grève violente, par contre, serait écrasée impitoyablement par les classes dirigeantes ;

» Le congrès déclare que dans les conditions politiques et sociales actuelles, tout au plus une grève générale des industries spéciales pourrait être pratiquée avec succès. Les grèves en masse peuvent, il est vrai, dans certaines conditions être une arme très efficace, non seulement dans la lutte économique, mais aussi dans la lutte politique ; mais c'est une arme qui, pour être maniée efficacement, suppose une puissante organisation syndicale et politique de la classe ouvrière ;

» Le congrès recommande, en conséquence, aux partis socialistes de tous les pays de poursuivre avec la plus grande énergie cette organisation et passe, sur la question de la grève universelle, à l'ordre du jour. »

Une affiche du « Père Feinard »

Mercredi matin, le *Père Feinard*, le journal fantaisiste révolutionnaire que l'on connaît, a fait placarder une affiche très curieuse à propos des élections. Cette affiche prêche l'abstention.

« C'est-y en votant, dit-elle, qu'on arrivera à quelque chose ? Peau de balle ! Y a à tabler que sur un charbonnement général. Gueulons : Plus de maîtres ! Vive l'anarchie ! »

Cette affiche a été enlevée par les soins de la police.

Incident de frontière

Un contrebandier français, nommé Fromont a été tué à Macort (Alsace-Lorraine), par un douanier allemand, dans des circonstances encore inconnues.

Mutation

L'*Echo de Paris* dit que le général Fabre remplacera le général Boisdemetz, commandant le 16^e corps.

Epidémie

Le *Figaro* signale une épidémie de diarrhée au lycée Louis-le-Grand. Douze personnes sont assez sérieusement atteintes.

En Espagne

Une agitation carliste est signalée en Catalogne.

Duc-Quercy

M. Duc-Quercy vient de se faire inscrire à la préfecture comme candidat dans la deuxième circonscription de Villefranche qui comprend, à peu près, tout le bassin houiller de l'Aveyron.

Rouvier

Vence (Alpes-Maritimes), M. Rouvier s'est vu dans l'impossibilité absolue de parler dans une réunion qu'il avait organisée. Les sifflets ont couvert sa voix. L'assemblée a été dissoute. M. Rouvier a tenté de dire quelques mots à la foule, sur la place publique ; puis il a été reconduit par un groupe d'agents électoraux qui poussaient des cris de : « Vive Rouvier ».

tendresse que Cunégonde, (il avait affolée sa fille de ce nom ridicule !) lui témoignait : comme si la pauvre mère ne souffrait pas de la froideur de son enfant, qui, choyée, gâtée, pourrie par son père, pleine de mauvais instincts, le préférerait de beaucoup à Mme Mascaret.

Celle-ci n'avait pas même le droit de gronder sa fille.

Ce soir-là, comme de coutume, elle était présente, quand son mari — son maître — vint s'attabler dans le salon, le chapeau sur la tête, la pipe aux dents.

— J'entends, dit-il, que cette jeune fille qui est arrivée ce matin, soit respectée dans ma maison à l'égal de moi-même. Vous avez entendu ? Qui ? Alors, pourquoi ne répondez-vous pas, s'il vous plaît ?

Mme Mascaret se taisait toujours. Lui reprit, après avoir lampé d'un trait la moitié d'un carafon d'eau-de-vie.

— Je n'aime pas ces manières de victime que vous vous permettez de prendre depuis quelques temps. Je suis très bon, j'ai un cœur d'or, mais je ne veux pas qu'on abuse de ma faiblesse ! Il faut que tout cela finisse.

Mme Mascaret courba le front. Elle le connaissait son terrible maître et elle n'avait garde de l'irriter... L'ancien u-urier continuait à boire, mais à boire à sa façon, c'est-à-dire lentement, par larges gorgées, qu'il dégustait en connaisseur. Et alors son œil brillait.

A qui feriez-vous croire que vous êtes malheureuse ? poursuivit Mascaret. Malheureuse, vous. Allons donc ! Plus d'un meurt-de-faim de votre façon aurait bien voulu être à votre place et épou-

Oh yès !!

Le *Figaro* publie la dépêche suivante :

« La campagne électorale se poursuit dans le Var avec une incroyable activité. Tous les jours, dès l'aube, M. Clémenceau part de l'hôtel Bertin en landeau, avec quelques employés qu'il a amenés de Paris ; il va dans les communes où il est sûr de trouver des créatures qui lui sont restées favorables ; il a soin de composer son bureau par des gens qu'il a fait décorer, par ceux qu'il a comblés de faveur et, malgré cela, il se trouve toujours une majorité pour le huer, pour lui crier : « Oh yès !! Bornemouth ! Que pensez-vous de Cornélius Herz ? »

Les fournitures militaires

Les scandales causés par les malversations dans les fournitures militaires ont motivé l'établissement d'un nouveau cahier des charges pour les entreprises d'effets d'habillement à l'usage des troupes.

La France est divisée pour les confections militaires, en treize arrondissements. Les trois plus importants sont ceux de Paris, Lyon et Lille, dont les ateliers devront fournir une moyenne annuelle de quatre-vingt à cent mille effets.

Les entrepreneurs recevront du matériel de la guerre, les draps, toiles, chaussures, etc., et leurs opérations se borneront désormais à la coupe et à la confection des commandes.

Notre politique en Indo-Chine

On veut bien nous communiquer des notes et des renseignements d'un armateur français ayant eu des succursales en Cochinchine et dans le royaume de Siam, écrits au moment où la France cherche à étendre son expansion coloniale à Saïgon, le Tonkin et Siam :

« Après trente années d'occupation, si la France avait fait un port libre de Saïgon, il y aurait actuellement des chemins de fer dans l'intérieur du pays, et les revenus indirects auraient rendu le gouvernement de ces contrées riche et puissant.

» L'influence française pour le bien aurait fait la prospérité dans un pays aussi fertile ; elle se serait fait connaître dans tous les pays voisins.

» Les Siamois, les Brimans seraient venus nous rechercher.

» Quels sont aujourd'hui les maisons françaises en Cochinchine, au Tonkin, à Siam ? Des Anglais ou des Allemands.

» En France, l'on n'a pas compris une politique libérale pour Saïgon ; on a perdu une occasion qui ne se représentera pas, je le crains.

» Ce n'est pas avec des droits de douane exorbitants que l'on fonde un pays nouvellement conquis. Avec notre nouvelle conquête du Mékong, y comprenant Luang-Prubang, on n'arrivera à rien si l'on continue les mêmes errements.

» Que serait Saïgon, si les Anglais n'en avaient pas fait un port libre ? aujourd'hui le plus florissant de l'Indo-Chine, où s'arrêtent chaque jour jusqu'à 20 vapeurs. Ce port est devenu l'entrepôt général de toutes ces contrées ; les douanes y sont inconnues. Le gouvernement français, loin de favoriser nos navires de commerce pour les transports de son matériel, vins, farines, etc., etc., soit à Saïgon, soit au Tonkin, n'affrète, depuis quelques années, que des navires anglais ou allemands.

» Une ligne de vapeurs étrangers s'est établie de Bordeaux, allant à Saïgon et le Tonkin, grâce au fret que lui donne notre gouvernement.

ser un millionnaire comme moi.

Une légère rougeur couvrit le visage de Régine, mais elle continua à garder le plus profond silence. Son tyran allait s'emporter davantage, selon sa coutume, quand la petite Cunégonde reparut de nouveau, accompagnée de la sempiternelle femme de chambre. L'enfant avait été prise d'un de ces caprices, auxquels on avait ordre de ne jamais résister dans la maison.

Au moment de se coucher, elle avait voulu qu'on la menât embrasser son père encore une fois. Mascaret la prit sur ses genoux, et soudain, comme par enchantement, le visage du coquin s'adoucit.

Il aimait sa fille comme la brute aime son petit. Cunégonde embrassa donc son père, et se fit emporter par son père, sans même faire attention à sa mère qui pleurait silencieusement. Ah ! la malheureuse femme se souciait peu des méchancetés féroces de M. Mascaret ! Ce qui l'épuisait, c'était cette tendresse profonde qu'elle portait à sa fille et dont l'enfant ne se souciait guère.

C'était dans l'ordre. La fille du sieur Mascaret ne pouvait être qu'un petit monstre contre nature.

A peine eût-elle disparu qu'à Mascaret recommença ses petites férociétés. Mais il s'aperçut bien vite que sa victime avait un moyen de s'arracher à son despotisme lâche : elle ne l'écoutait pas, rejetant sa pensée en dehors de ce triste lieu où elle végétait.

(A suivre.)

» Notre pavillon ne flotte presque jamais sur les navires arrivant de France. Les négociants anglais et allemands établis dans ces pays en font faire la remarque aux habitants indigènes et leur font croire à notre infériorité en Europe. Le gouvernement français donne pour raison que le fret est meilleur marché par les navires anglais.

» La raison en est bien facile à démontrer. En Angleterre, le charbon ne coûte que 10 fr. la tonne ; en France, il revient à 30 fr. la tonne ; mais, en affrétant des navires français, l'argent rentre en France, tandis que, par navires anglais, il va en Angleterre.

» Un ancien armateur de l'Indo-Chine. »

**Rixe entre ouvriers Français et Italiens
12 morts, 30 blessés**

De graves bagarres ont eu lieu jeudi matin à Salins et à Aigue-Mortes entre ouvriers français et italiens.

Ces bagarres ont été occasionnées par les préférences que la Compagnie manifeste envers les Italiens qui travaillent à un prix minime.

Il en résulte un vif mécontentement des ouvriers français.

Les responsabilités du premier conflit incomberaient aux Italiens qui, mercredi, attaquèrent les Français sur les chantiers de Fangousse.

Dix ouvriers français ont été grièvement blessés ; mais, jeudi matin, 250 Français voulant venger leurs camarades, sont allés à Fangousse et ont pris d'assaut la ferme où les Italiens s'étaient réfugiés.

Les gendarmes sont intervenus et ont réussi à déloger les Italiens qu'ils ont escorté jusqu'à Aigues-Mortes.

Pendant le trajet, le cortège a rencontré une nouvelle bande d'ouvriers français qui ont assommé les Italiens à coups de bâtons.

Les gendarmes ont tiré en l'air.

Les italiens profitant de la panique se sont enfuis à travers les vignes où beaucoup ont été poursuivis et assommés.

Trois ouvriers italiens essayant de fuir à la nage par un étang se sont noyés.

Plusieurs ont été assommés dans les rues d'Aigues-Mortes.

Des renforts de deux compagnies d'infanterie et de 50 artilleurs sont arrivés et ont rétabli l'ordre.

Une soixantaine d'Italiens, réfugiés dans une boulangerie, ont été conduits, dans la soirée, à la gare sous bonne escorte et dirigés sur Marseille, d'où le consul d'Italie les rapatriera.

On assure que le nombre des morts est de douze, dont onze Italiens ; mais il est probable que de nouveaux cadavres seront découverts.

Il y a eu également une trentaine de blessés.

Le XIX^e Siècle publie à ce même sujet, une dépêche annonçant qu'il y aurait 30 morts et une centaine de blessés, la plupart Italiens.

Pas du commandité

Le supplément illustré du Petit Journal publie, cette semaine, un dessin à sensation : « Le pas du commandité. » Sur la scène de l'Opéra, devant le trou du souffleur, d'où émerge la tête d'un Anglais aux longs favoris, M. Clémenceau, très ressemblant, avec un chapeau haut de forme sur l'oreille, exécute, entouré de quelques balerines, un pas de « caractère » tout en jonglant avec des sacs de « livre sterling. »

L'allégorie est facile à saisir : la Clémenceau du foyer de la danse de l'Opéra et des subventions de Cornélius Herz, ainsi portraituré, aussi facilement reconnu dans le Var qu'à Paris dans cette caricature d'une extraordinaire ressemblance, est la curiosité du jour.

Le Petit Journal n'en est du reste pas à son coup d'essai. On se souvient, sans doute encore, du dessin à sensation qu'il publia au moment des affaires du Panama, sous ce titre suggestif : « Les Vendeurs du Temple ; » le « Pas du commandité » aura sûrement un succès aussi retentissant.

**CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE**

Réunion publique à Cahors

Ce soir, à 8 h. 1/2, au Théâtre, aura lieu une réunion publique où les deux candidats de la 1^{re} circonscription seront entendus.

Excellente attitude

PRÉFECTURE DE... le 1^{er} août 1893.

Cabinet du Préfet,

N^o 27077

Monsieur le Sous-Préfet,

La période électorale est ouverte. Je vous rappelle que l'administration républicaine repousse l'idée de la candidature officielle et reste impartiale entre tous les candidats.

Les fonctionnaires demeurent libres de leurs préférences et pourront, le jour du scrutin, les

exprimer par un vote dont il ne leur sera pas demandé compte, et dont le gouvernement ne cherchera pas à connaître le secret. Mais ils doivent d'abord conserver une attitude neutre, s'abstenir de tout patronage, de toute propagande et de toute intervention dans la lutte des partis. S'ils assistent à une réunion, ils y garderont la plus extrême réserve, ne siégeront pas au bureau et ne prendront la parole en aucun cas.

Je vous invite à communiquer ces instructions aux intéressés, en ne leur laissant pas ignorer qu'ils commettraient une faute grave s'ils n'y conformaient pas leur conduite, et s'exposeraient à de sévères mesures disciplinaires.

Veuillez agréer, etc.

Le Préfet de...

Signé :

P. S. — Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

Les ralliés

Dans son discours du Puy, M. le Président du conseil parle ainsi des ralliés :

Je félicite, dit-il, les hommes qui viennent à nous, de ne plus bouder contre nos institutions et de comprendre qu'ils se doivent à leur pays tout entier. Il était étrange de penser que la moitié de la France restait en jachère, sans profit pour la patrie. Leur arrivée est la consécration de nos efforts. Qu'ils soient les bienvenus, s'ils ne sont pas guidés par des sentiments d'intérêt ou d'amour-propre, mais si, au contraire, ils font le sacrifice de leur intérêt ou de leur amour-propre. La République n'est la propriété de personne. Elle est le bien commun de tout le monde. Des nations ne peuvent pas vivre d'une lutte perpétuelle. La France doit consolider par son unité politique son unité territoriale qui fait notre force et notre espérance. La dignité et la grandeur de la France, voilà notre unique préoccupation.

Le Scrutin d'arrondissement

De M. Henry Maret ; tableau très réussi : Mon cher ami, me dit Vertpré, parmi tous les inconvénients du scrutin d'arrondissement, et il n'offre que des inconvénients sans aucun avantage, il faut compter l'acrimonie des luttes personnelles. Cette année, précisément, on s'est beaucoup lamenté sur les mœurs abominables qui transforment notre pays, réputé pour sa civilité en je ne sais quelle halle fangeuse où s'échangent les plus grossières injures. Et le Parlement, qui était le premier à se plaindre, n'a pas vu qu'en conservant le scrutin d'arrondissement, il développait de plus en plus ces mœurs et contribuait à accroître le mal qu'il déplorait. Avec le scrutin de liste on discute des idées, avec l'affreux scrutin uninominal on ne discute plus que des personnes. La lutte se rapetisse, devient violente et stupide ; on s'accuse de toutes les vilénies ; on ment, on est lâche et ridicule.

La campagne électorale n'est plus qu'une parade de foires où les paillasses envoient des coups de pied aux applaudissements de la galerie. Lorsque un mois après, la fièvre passée, on s'arrête devant une vieille affiche qu'on a oublié de déchirer, on s'étonne que de telles ignominies se soient étalées sur les murs et que des hommes honorables aient pris plaisir à se traiter de gredins, de voleurs et pis encore !

LES ÉLECTIONS DU 20 AOUT

LA CENTRALISATION DES RÉSULTATS

On lit dans la Petite République : « Le directeur général des postes et télégraphes vient de porter à la connaissance du personnel les instructions arrêtées d'un commun accord avec le ministre de l'intérieur en vue de la transmission télégraphique des résultats électoraux. Les receveurs devront transmettre d'urgence les dépêches des maires au sous-préfet de leur arrondissement ou au préfet pour l'arrondissement du chef-lieu. Les résultats transmis par les maires des communes seront centralisés au chef-lieu de leur arrondissement. Le sous-préfet transmettra simultanément au préfet du département et au ministre de l'intérieur pour chaque circonscription électorale, un télégramme comprenant les résultats complets de cette circonscription. »

» Les résultats transmis par les maires de l'arrondissement du chef-lieu de département, seront centralisés par le préfet, et le préfet transmettra au ministère de l'intérieur, pour chaque circonscription de son arrondissement, un télégramme unique donnant les résultats complets.

» Pendant la journée du 20 août, un personnel supplémentaire sera affecté aux bureaux à service permanent. Dans les bureaux à service complet ou limité, et dans les bureaux municipaux, le service sera assuré pendant la nuit jusqu'après la transmission des résultats qui intéressent la circonscription télégraphique desservie par chaque bureau. Les bureaux secondaires ou municipaux se tiendront prêts, dès six heures, à transmettre les résultats de leur circonscription, et ne prendront clôture qu'après l'avoir reçue de leur centre de dépôt.

» Les bureaux d'arrondissement centres de dé-

pôt ne donneront clôture et ne la prendront eux-mêmes qu'après en avoir demandé et obtenu l'autorisation, soit du sous-préfet, soit du préfet. Enfin, tous les bureaux accepteront les télégrammes privés ou admettront échange de conversations téléphoniques pendant tout le temps qu'ils resteront ouverts pour le service officiel.

» La circulaire autorise également les préfets à s'assurer du concours des bureaux télégraphiques des gares, s'ils le jugent nécessaire. »

Le Port du sac

Sur le rapport des autorités militaires, le ministre de la guerre a l'intention de rapporter son instruction du 10 juin dernier, sur le port des cartouchières et du sac. On a reconnu, en effet, qu'avec le service de trois ans, les jeunes soldats ne pourraient supporter longtemps, en campagne un chargement d'environ 27 kilogrammes. Il est question aujourd'hui d'adopter le système appliqué dans certaines armées étrangères et qui divise le sac en deux parties, dont l'une portant les vivres, se trouve déposée dans la voiture régimentaire.

Les étoiles filantes

La grande pluie d'étoiles filantes qui se produit tous les ans au mois d'août est commencée depuis trois jours.

Un bolide est tombé aux environs de Joigny, près de l'écluse de Saint-Aubin.

Un homme qui pa sait près de son point de chute voulut le ramasser, mais ne put y parvenir ; l'aérolithe étant encore brûlant, et sa partie externe, liquéfiée, tant la chaleur développée par le frottement de l'air était forte, commençait à peine à se solidifier.

Ce bolide pèse environ cinq kilogrammes, est rond et a douze centimètres de diamètre.

A l'intérieur, il est formé d'une sorte de tissu convergent vers le centre et offre l'aspect du minerai de cuivre.

STATION THERMALE

DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

La saison de 1893 compte parmi les plus belles que Bagnères ait jamais eues, et va se continuer en septembre et octobre, mois généralement très brillants à Bigorre.

Le Casino restant ouvert jusqu'aux dernières limites de la saison, et les variations brusques de température n'étant pas à craindre dans ce charmant coin des Pyrénées, on y trouve en au-

tomne les mêmes distractions et les mêmes avantages qu'aux mois de juillet et août.

Bagnères de-Bigorre est véritablement le séjour de repos par excellence.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 12 au 19 août 1893

Naissances

Sauz-Jean, rue du Lycé, 40.

Soubiroux Casimir, rue Neuve St-B rthélemy, 2.

Décès

Cagnac Marie, 63 ans, épouse Jean, rue Mascoutou, 2.

Arnaud Marie, V^e Calvet, 77 ans, (Hospice.)

Delpy Guillaume, soldat au 7^{me} de ligne, 22 ans, célibataire, (Hospice.)

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME du 20 AOUT 1893

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (Allées Fénélon)

Pourvoirville (Pas Redoublé.) Leroux.

Les Dragons de Villars (Ouvverture.) Maillard.

La Fiancée (fantaisie) Auber.

El Gitani-lo (Fandango) Kelsen.

Samson et Dalila (Fantaisie) St-Saëns.

Les 28 jours de Clairette (Polka) Roger.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons !

BULLETIN FINANCIER

A la faveur de la dépréciation du 5 0/0 Italien, on a essayé, dès le début de la séance, de peser sur le cours de nos rentes. Mais tous les efforts ont été vains.

Le courant ascensionnel qui import notre rente vers le pair est indécidable.

Le 3 0/0 s'avance bien à nouveau de 0,10 au comptant à 99,35 et de 0,05 à terme, à 99,32.

Le 4 1/2 continue à baisser. Sa conversion est proche, ce qui détermine des ventes de ce fonds ; à terme, il s'est inscrit à 104,05, au comptant, il a fléchi, en dernière cote, à 103,70.

L'Italien recule de 86 à 85,50 pour faire ensuite 85,65. Les autres fonds d'Etat étrangers conservent leur bonne attitude de la veille.

Les Consolidés anglais se retrouvent à 98,3/16.

Le Rouble fait 213 1/4 et 213 1/2. Le Hongrois remonte à 94 1/8. Le Turc est ferme à 22,12.

Grand calme sur le marché de nos grandes sociétés de crédit. La Banque de France se tient aux cours de la veille à 4130.

Le Crédit Foncier est à 916,27 et le Crédit Lyonnais à 773,75. La Banque de Paris cote 610.

LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS

Société anonyme. Capital : 10 Millions. — Siège Social dans les Immeubles de la C^o, Rue Auber, 15 et 17. Achète en viager tous Immeubles. — Rentes Viagères sur Capitaux. — Notice franco.

AGE DU RENTIER	60 ans.	65 ans.	70 ans.	75 ans.	80 ans.
LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS.	fr. c. 94.50	fr. c. 108.60	fr. c. 127.50	fr. c. 142.40	fr. c. 159.00
Autres Compagnies françaises.....	90.20	103.50	121.50	135.70	151.60



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin ; le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prévot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprise ant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymouliers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Launier pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.	ITINÉRAIRE B 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.	ITINÉRAIRE C 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.
Paris	98 f. 73 f.	120 f. 90 f.	> f. > f.
Orléans	86 64	108 81	> >
Blois	86 64	108 81	> >
Tours	91 68	113 85	> >
Le Mans	103 77	123 94	> >
Angers	103 77	123 94	> >
Nantes	113 87	133 104	> >
Poitiers	91 68	>	91 68
Angoulême	91 68	>	86 64
Périgueux	86 64	>	81 60
Bordeaux	98 73	>	98 73
Agen	98 73	>	91 68
Montauban	93 73	>	86 64
Toulouse	103 77	>	91 68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou en versement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Bains de mer de l'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Baz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Roiz), Ploarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fonesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire inclus, au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray, aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes soit en déca.

2^o Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la cante Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Échappes pour maires et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 ^h . 10s.	9 ^h . mat	7 ^h . 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 20	5 7	midi 32	7 ^h . 5 soir
	départ. 6 50	6 46	5 14	1 10	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 11
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 30
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	7 42
Cieurac.....	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ. 11 h. 43 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 32	10 23	9 14	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h . 25	—	5 ^h . 50	—	9 ^h . 25	6 ^h . mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15
	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....	—	5 46	—	—	midi 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	midi 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37	10 53	9 17	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37	—	10 21	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 h 40	12 h 50	6 h 13
Mercuès.....	6 54	1 4	6 27
Arrêt Douelle	6 58	—	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzoch.....	7 14	1 22	6 45
Castelfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arrt Prayzac	7 27	—	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX.....	3 51	8 11	4 43
PARIS. — A.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 h 50s.	11 h 10	7 h 38
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 30	9 10
Fumel.....	8 30	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrt Prayzac	9 6	—	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzoch.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 h 45	12 h 29	5 h 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 30	2 6	6 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirg, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Calvignac.....	9 8	2 57	6 44
Calvignac.....	9 18	3 8	6 54
Montbrun, hal.	9 27	3 18	7 3
Tozac.....	9 40	3 31	7 15
Lamadelleine.	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	[Omnibus]	[Omnibus]
CAPDENAC. D.	7 47	11 10	5 h 23
Lamadelleine.	7 59	11 22	5 35
Tozac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Calvignac.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirg, halte.	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

LES CHEVAUX COURONNÉS !!!
 Les maladies des chevaux, telles que : écorchures, frottements, lésions, etc., sont évitées par l'usage de la poudre de Chevaux Couronnés. Elle est employée par les vétérinaires et les propriétaires de chevaux. Elle est vendue dans toutes les pharmacies.

VIN de VIAL
 TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
 Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX
 La Tonique la plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
 Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
 LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépot dans les principales pharmacies.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES
 Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A CEDER